



## Un autre regard sur l'autisme : réalité d'une prise en charge en Analyse Appliquée du Comportement

Si l'on s'en réfère au DSM-5, nous pouvons constater que le diagnostic de trouble du spectre de l'autisme (TSA) est notamment basé sur des critères comportementaux tels que les troubles du comportement de la communication sociale et les comportements restreints et répétitifs. Toutefois, force est de constater que ces critères diagnostiques peinent à rendre compte de l'ensemble des situations individuelles. Selon l'importance des troubles rencontrés, la personne peut se retrouver dans une situation plus ou moins directement handicapante et le challenge de la prise en charge est de réussir, avec la personne, à surmonter ces situations handicapantes et non de « prendre en charge une personne autiste ».

Le diagnostic est une étape importante qui ouvre l'accès aux différentes prises en charge thérapeutiques et aux autres aides de compensation du handicap. Les progrès de ces dernières années permettent un diagnostic plus précoce de l'autisme, aujourd'hui vers l'âge de 5 ans (« L'autisme en France, diagnostic et parcours de soins, mars 2013 »). La nécessité de ce diagnostic précoce est affirmée au cours du troisième plan autisme afin de favoriser les prises en charge précoces. Les premiers signes sont détectés à 2 ans, alors qu'ils pourraient l'être dès 12 mois (Fombonne et De Giacomo, 2000). La prise en charge précoce des enfants autistes permet notamment un meilleur pronostic d'évolution (Fenske, Zalski, Krantz & McClannahan, 1985). Toutefois, le diagnostic, aussi essentiel soit-il, n'est pas suffisant (ni nécessaire) pour définir une prise en charge s'appuyant sur l'analyse appliquée du comportement (ABA, Applied Behavior Analysis). En effet, une prise en charge basée sur l'analyse appliquée du comportement va s'appuyer sur les compétences, les motivations et les fonctions des comportements présentés par la personne. Ces évaluations individuelles permettent la mise en place d'un projet individualisé à la personne en fonction de ses forces et de ses besoins et ainsi d'éviter les raisonnements circulaires fatalistes (il a des stéréotypies, il est autiste... il est autiste, il a des stéréotypies... on ne peut rien y faire...).



## Un autre regard sur l'autisme : réalité d'une prise en charge en Analyse Appliquée du Comportement

L'objet d'étude de l'analyse appliquée du comportement sont les interactions et les relations fonctionnelles d'un individu et de son environnement, l'environnement pouvant être défini par « les événements physiques ou ensemble d'évènements qui ne sont pas une part du comportement et qui peuvent inclure d'autres parties de l'organisme » (Johnston & Pennypacker, 2009). L'analyse du comportement est la science du comportement, respectant en cela le degré d'exigence spécifique aux sciences naturelles (par l'observation directe, les mesures et la manipulation des variables). Elle puise ses sources dans le courant behavioriste de la psychologie et plus précisément dans le courant Radical Behaviorist, initié par BF. Skinner (Skinner, 1945). Le Radical Behaviorism introduit les événements privés dans l'enquête behavioriste (ces événements sont régis par les mêmes lois que les comportements observables). L'analyse appliquée du comportement n'est donc pas une méthode spécifique à l'autisme, mais une approche scientifique du comportement humain partout où il est présent.

Depuis les travaux de O.I. Lovaas (1987), l'analyse appliquée du comportement a démontré son efficacité dans le traitement des conséquences que peut engendrer l'autisme. Elle possède aujourd'hui un solide corpus scientifique de plus de 1000 études publiées (National Autism Center, 2015), soutenant son efficacité dans l'apprentissage de nouvelles compétences (NAC, 2015) et dans la réduction des comportements défis (« Ils constituent des défis majeurs pour maintenir un environnement d'apprentissage productif et parce qu'ils lancent des défis aux professionnels qui souhaitent les changer »

Alberto, P., & Troutman, A. C. (2013). *Applied behavior analysis for teachers 7th ed.* Boston: Pearson.

) (NAC, 2015). L'analyse appliquée du comportement est de plus reconnue et recommandée dans le traitement des troubles du spectre autistique par de nombreux organismes gouvernementaux ou internationaux (HAS, 2012 ; OMS, 2016 ; United States Surgeon General, 1999).



## Un autre regard sur l'autisme : réalité d'une prise en charge en Analyse Appliquée du Comportement

La prise en charge en analyse appliquée de comportement repose sur sept dimensions (Baer, Wolf & Risley, 1968). En effet, elle doit être Comportementale, c'est-à-dire cibler des comportements observables et mesurables ; Appliquée, donc signifiante socialement ; Analytique, car elle nécessite une démonstration objective que les procédures ont causé l'effet ; Technologique, par l'utilisation de procédures claires et répliquables ; Conceptuellement systématique, en liant les procédures aux principes comportementaux ; Effective, aboutissant à des changements socialement signifiants ; et Généralisable, puisque conçue dès le départ pour fonctionner dans de nouveaux environnements et pour que l'effet continue après la fin des traitements formels.

Une prise en charge en analyse appliquée du comportement nécessite donc une formation spécifique à cette approche, mais aussi une formation continue appuyée sur les recherches les plus récentes. Les formations de quelques jours que nous pouvons voir proposées actuellement sont naturellement insuffisantes pour une maîtrise fine et efficace des concepts et procédures. Cette prise en charge nécessite également le respect d'un cadre éthique strict, défini dans le « Professional and Ethical Compliance Code for Behavior Analysts » émis par le Behavior Analyst Certification Board.

Le Psychologue-analyste du comportement joue de multiples rôles dans ce type de prise en charge.

En premier lieu, Il procède à une évaluation de compétences adaptée à l'âge, au développement et aux besoins de la personne, de type ABLLS-R (Assessment of Basic Language and Learning SkillsR, J.W. Partington), VB-MAPP (Verbal Behavior -Milestones Assessment and Placement Program, M Sundberg), EFL (Essential For Living, P. McGreevy, T. Fry & C. Cornwall), AFLS (Assessment of Functional Living Skills, J.W Partington & M.M. Mueller), PEAK : Relational Training System (Promoting the Emergence of Advanced Knowledge, M.R. Dixon) etc...



## Un autre regard sur l'autisme : réalité d'une prise en charge en Analyse Appliquée du Comportement

A la suite de cette évaluation, un curriculum et un compte rendu complet sont rédigés. De cela sont déterminés les priorités et les objectifs d'apprentissage en accord avec la personne et/ou sa famille.

Ces objectifs sont traduits en programmes comportementaux, c'est-à-dire qu'ils sont découpés en étapes simples qui seront travaillées. Ces programmes sont basés sur des directives claires et précises pour une application simplifiée par l'ensemble des personnes, avec des résultats observables et mesurables pour s'assurer de l'efficacité de l'intervention. Les procédures mises en place s'appuient toujours sur des procédures validées scientifiquement. Pour cela le psychologue – analyste du comportement s'appuie sur des journaux scientifiques à publications évalués par les pairs (du type Journal of Applied Behavior Analysis, etc.). Dès la rédaction du programme, une attention particulière est portée sur les motivations de la personne, l'intérêt de cet apprentissage spécifique pour la personne, la discrimination des stimuli naturels de ce comportement, de la manière dont les aides seront apportées puis estompées, sur le transfert du renforcement surajouté vers un renforcement naturel et sur la généralisation de cette compétence à travers les lieux, personnes, moment, etc....

Si des comportements pouvant être dangereux pour la personne ou pour les tiers, et/ou empêchant les apprentissages ou le maintien d'une vie sociale et autonome (appelés comportements défis), le psychologue – analyste du comportement procèdera à une évaluation fonctionnelle de ces comportements. Cette évaluation permet de déterminer les contingences environnementales dans lesquelles le comportement apparaît et surtout la fonction de ce comportement, c'est-à-dire quelle(s) est (sont) la(les) conséquence(s) maintenant ce comportement dans le temps, et l'utilité en quoi ce comportement est utile pour la personne.

De cette évaluation, le psychologue – analyste du comportement soumettra un plan d'intervention comportemental regroupant les mesures proactives et réactives pour diminuer l'apparition de ces comportements. Les mesures proactives reposent sur des procédures validées



## Un autre regard sur l'autisme : réalité d'une prise en charge en Analyse Appliquée du Comportement

scientifiquement permettant d'arranger l'environnement mais surtout d'apprendre à la personne à acquérir dans son répertoire comportemental des comportements adaptés alternatifs à l'utilisation des comportements défis. Une grande attention est portée sur l'efficacité de ces comportements alternatifs, en effet si un comportement A reçoit un renforcement meilleur en qualité, en quantité, d'une fréquence plus élevée, avec un coût de réponse plus faible et sans punition associée qu'un comportement B, alors le comportement A aura une plus forte probabilité d'apparition que le comportement B. Le psychologue – analyste du comportement doit faire en sorte que le nouveau comportement soit notre comportement A, et que le comportement défi soit notre comportement B. Nous ne forçons pas la personne à adopter un nouveau comportement ou à modifier son comportement, mais nous lui apprenons des alternatives qui se doivent d'être plus efficaces.

Si toutefois le comportement défi devait apparaître, il est important de pouvoir y faire face, ce sont par des procédures réactives. Le but de ces procédures est d'empêcher le comportement d'accéder à sa source de renforcement et surtout de s'assurer de la sécurité et de la dignité pour la personne, les tiers et l'environnement. Un plan d'intervention comportemental se doit de favoriser les procédures de renforcement et d'éviter les procédures de punition. Les données d'enregistrement du comportement défi seront collectées tout au long du programme.

Un autre rôle du psychologue – analyste du comportement est l'analyse des données collectées. En effet, des données sont prises tout au long de l'ensemble des programmes, ce qui permet de vérifier leur efficacité et de les modifier si la procédure s'avérait insuffisamment efficace ou si des changements fonctionnels étaient apparus. Selon l'analyse des données, le programme peut être ajusté, modifié. Si ce qui est mis en place ne provoque pas de changement, alors le programme n'est pas efficace, nous devons donc remettre en question les décisions prises et modifier le programme.



## Un autre regard sur l'autisme : réalité d'une prise en charge en Analyse Appliquée du Comportement

Pour l'application des programmes, le psychologue – analyste du comportement peut s'appuyer sur des techniciens comportementaux. Il a alors un rôle de formation (à la fois théorique et pratique) et de supervision. En effet, il doit s'assurer que le technicien comportemental puisse appliquer le plus fidèlement possible les programmes mis en place et que les données collectées soient les plus représentatives possibles pour une analyse fine et pertinente de l'efficacité de l'intervention.

Le psychologue – analyste du comportement a aussi un rôle important de soutien, de conseil auprès des différents lieux de vie de la personne. Il peut effectivement apporter son expertise pour favoriser, par exemple, l'inclusion scolaire, aider à la gestion des comportements défis, ou comment créer un environnement favorable aux apprentissages et à l'épanouissement de la personne.

Le psychologue – analyste du comportement s'inscrit dans l'équipe pluridisciplinaire, à ce titre il favorise les échanges, et est à l'écoute de l'ensemble des professionnels (orthophonistes, ergothérapeutes, ...) pour faire profiter ses programmes de leurs expertises professionnelles et d'être à l'écoute des difficultés qu'ils pourraient rencontrer pour ajuster ces programmes.

Enfin, un des rôles essentiels du psychologue – analyste du comportement est la relation avec la personne et son entourage. Il doit être en effet un soutien solide et tangible sur lequel s'appuyer notamment grâce à d'importants temps de guidance parentale... En effet, les parents, la famille jouent un rôle primordial et central dans la prise en charge, un véritable partenariat doit être créé pour favoriser la généralisation des compétences, pour apporter une aide dans le quotidien de la personne et de son entourage, et pour favoriser son autonomie.

Un des intérêts de l'analyse appliquée du comportement réside également dans sa philosophie. Par exemple, du point de vue de l'analyse appliquée du comportement, tout le monde peut apprendre, toute personne avec autisme est capable d'apprendre, plus ou moins vite, certes, mais



## Un autre regard sur l'autisme : réalité d'une prise en charge en Analyse Appliquée du Comportement

cela révèle une vision profondément optimiste pour développer le potentiel de tous : « Si un enfant n'apprend pas de la façon dont nous enseignons, nous devons lui enseigner de la façon dont il apprend » (Lovaas). Elle Cette approche défend également le droit à toute personne autiste à un traitement efficace (Van Houten & al., 1988). Un autre aspect particulièrement intéressant, surtout dans notre pratique est que « l'apprenant sait mieux » (Lindsley, 1972) ; en effet si la personne se comporte d'une manière que nous pouvons juger erronée, c'est la procédure qui est à remettre en cause et non la personne. L'auto-détermination fait aussi partie des valeurs de l'analyse appliquée du comportement, il est important de suivre les choix de la personne et non d'essayer de la conformer à une norme (Bannerman & al, 1990). Enfin, l'idée que le traitement doit être le moins intrusif possible pour la personne (Vollmer & al, 2011), ainsi, les procédures basées sur le renforcement doivent toujours être utilisées en priorité, l'individu doit toujours être inclus dans une situation non restrictive, non isolée tout en garantissant une sécurité et un apprentissage efficace (Training manual for behavior technicians working with individuals with autism, Tarbox & Tarbox, A.P., 2016).

La prise en charge des troubles du spectre autistique est un enjeu majeur pour notre société. En effet, la mutation sociétale en faveur des personnes handicapées doit maintenant s'accélérer pour favoriser l'inclusion des personnes autistes dans tous les milieux. L'analyse appliquée du comportement permet de soutenir cet objectif par le soutien des personnes autistes dans l'expression de l'ensemble de leur potentiel en se basant sur leur motivation et en favorisant leur épanouissement tout en leur fournissant des compétences efficaces qui permettent de limiter les comportements faisant obstacles au quotidien. Si, malheureusement, nous ne pouvons promettre une autonomie complète pour tous, cet objectif doit toujours être au centre de notre préoccupation, car chaque petit pas vers l'autonomie représente un changement significatif dans la qualité de vie de toutes personnes.



# Un autre regard sur l'autisme : réalité d'une prise en charge en Analyse Appliquée du Comportement

Lecestre, A., BCBA. (2017). Un autre regard sur l'autisme : réalité d'une prise en charge en Analyse Appliquée du Comportement. *Psychologues & Psychologies*, 248, 023-026. Retrieved from <https://www.ba-eservice.info/article-publication>